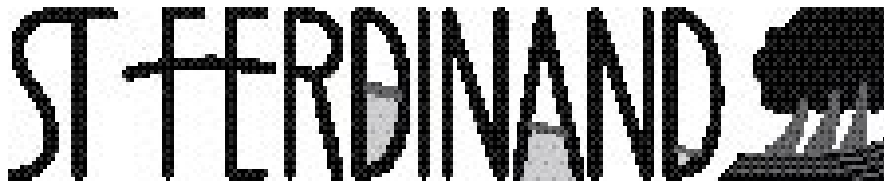


Municipalité de



ISSN 1499-9382

**INFORMATIONS  
MUNICIPALES**

*Vol. 5 - No. 3  
septembre 2005*

Municipalité de



## **AVIS PUBLIC D'ÉLECTION** **Scrutin du 6 novembre 2005**

**AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de Saint-Ferdinand**

Par Sylvie Tardif, présidente d'élection, que :

1. les postes suivants sont ouverts aux candidatures : Maire et conseillers des districts électoraux numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6
2. toute déclaration de candidature à l'un ou à l'autre des postes ouverts devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de sa candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 23 septembre 2005 au 14 octobre 2005

Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

Le lundi 10 octobre 2005, le bureau sera fermé en raison du congé de l'Action de grâce.

**À NOTER - Le vendredi, 14 octobre 2005 le bureau sera ouvert de 9h à 16h30 de façon continue.**

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le 6 novembre 2005 de 10h à 20h et un vote par anticipation sera tenu le 30 octobre 2005 de 12h à 20h
4. J'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Michèle Lacroix
5. J'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature : N/A
6. Vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivant : 821, rue Principale  
Saint-Ferdinand (Qc) G0N1N0  
Tél. : (418) 428-3480

Donné à Saint-Ferdinand, ce 23 septembre 2005  
Sylvie Tardif, présidente d'élection

# Merci à tous pour votre générosité

La collecte pour la Fondation Québécoise du Cancer a rapporté la somme

de 5 775 \$ dans notre muni-cipalité.

Le conseil 9149 des Chevaliers de Colomb de St-Ferdinand remercie tous les généreux donateurs, les bénévoles qui ont fait du porte à porte et le responsable de cette collecte M. Euclide Tardif et son épouse.

M. Tardif souligne qu'il a été très bien appuyé par les membres chevaliers et il les remercie grandement. Il tient aussi à souligner le travail exceptionnel de chacun des responsables de chaque secteur et de leur conjointe.

## SOIRÉE DE LA FADOQ Club de St-Ferdinand

La prochaine soirée aura lieu  
le 29 octobre 2005  
au Centre Communautaire à 20h30  
Lors de cette soirée, il y aura danse  
avec orchestre et prix de présence.  
**Bienvenue à tous**

## Souper spaghetti

organisé par les  
Fermières de Saint-Ferdinand  
**vendredi, le 7 octobre 2005  
à 18h00**

**à la salle communautaire**

Réservations avant le 3 octobre  
au 428-3748 ou 428-3476.  
Conjoints et ami(e)s, on vous attend.  
Bienvenue!

## BUREAU MUNICIPAL

821, rue Principale

Saint-Ferdinand, Qc • G0N 1N0

Téléphone : 418-428-3480

Télocopieur : 418-428-9724

Courriel : st-ferdi@ivic.qc.ca

Site web : [www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca](http://www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca)

**Heures d'ouverture du bureau municipal :**

Lundi au vendredi :

de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

et le jeudi soir de 18h00 à 21h00



Le centre internet de Saint-Ferdinand

**Bienvenue**

L'horaire:

**lundi, mercredi, jeudi**

**et vendredi de 18h00 à 21h00**

**Pour information: 428-9607**

notre site: [www.geocities.com/infocentrelacwilliam](http://www.geocities.com/infocentrelacwilliam)

## Club VTT des Montagnes

**Assemblée générale annuelle ven-  
dredi, le 28 octobre 2005**

**à 19h30, au Manoir du Lac William,  
3180 rue Principale, St-Ferdinand**

- Présentation des états financiers
- Présentation du budget
- Élection des administrateurs

Bienvenue à tous les membres!

## **CUEILLETTE DES DÉCHETS VOLUMINEUX**

La cueillette des déchets volumineux se fera dans la semaine du 10 octobre 2005 au jour de la cueillette habituelle. Déposez vos gros objets en bordure du chemin la veille en soirée pour ne pas manquer le camion!

### **UN PETIT RAPPEL**

Le 3e versement des taxes municipales sera échu le 1er octobre 2005. Une remise serait appréciée. Merci!

### **Activités organismes**

Si vous voulez qu'on parle des activités de votre organisme dans le bulletin municipal à chaque mois, n'hésitez pas à le faire savoir au responsable du bulletin, soit en adressant vos textes par écrit au bureau municipal, en téléphonant à Gérard Lessard au 428-9352 ou bien en envoyant votre communiqué par courriel à [gerardlessard@globetrotter.net](mailto:gerardlessard@globetrotter.net).

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsable du bulletin : Richard Leonard  
Collaboratrices : Sylvie Tardif et Michèle Lacroix  
Conception et mise en page : Gérard Lessard  
Impression : Imprimerie Fillion enr.  
Tirage : 1000 copies  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2005  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2005

## **AVIS PUBLIC**

**ENTRÉE EN VIGUEUR DU  
RÈGLEMENT NO 2004-49  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE  
ZONAGE NO 21  
DE L'EX-MUNICIPALITÉ  
DE VIANNEY**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

QUE Le conseil municipal de Saint-Ferdinand a adopté, lors de la session ordinaire du 4 juillet 2005, le règlement no 2004-49 ayant pour titre «Règlement modifiant le règlement de zonage no 21 de l'ex-municipalité de Vianney».

Ledit règlement no 2004-49 est entré en vigueur le 25 août 2005, suite à la délivrance du certificat de conformité de la part de la MRC de l'Érable.

Toutes les personnes intéressées peuvent consulter ledit règlement au bureau municipal situé au 821 rue Principale, durant les heures normales d'ouverture.

**DONNÉ À SAINT-FERDINAND,  
ce 12 septembre 2005.**

Sylvie Tardif  
Secrétaire-trésorière

# Les Extincteurs Portatifs et la sollicitation

Suite à plusieurs plaintes survenues dans les derniers jours, le Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ) avise les citoyens qu'il y a présentement une sollicitation pour la vente et l'entretien d'extincteurs portatifs.

Le SSIRÉ se dissocie complètement de toute vente et entretien d'extincteurs portatifs sur le territoire des municipalités. Aucune compagnie ou firme n'a reçu le mandat du service de sécurité incendie afin de promouvoir la vente et l'entretien d'extincteurs portatifs au nom dudit service de sécurité incendie. De plus, aucun employé du SSIRÉ n'a obtenu la permission d'effectuer du porte-à-porte pour la vente d'équipement de protection incendie.

Voici quelques informations utiles qui pourront vous permettre de vous assurer de l'efficacité maximale de ces derniers.

## Ce qui devrait être fait pour un extincteur portatif :

La Norme NFPA-10 recommande

- **Une inspection visuelle** sur une base mensuelle. L'inspection se veut un moyen efficace de vérifier si un extincteur est en place et en bon état de fonctionner. L'inspection visuelle nous permet de vérifier si toutes les composantes de l'extincteur sont en place, que la pression au manomètre est adéquate et qu'aucun dommage apparent ne puisse empêcher le fonctionnement.
- **Une maintenance** devrait être effectuée à intervalle d'au plus un (1) an, au moment d'un test hydro-statique ou à chaque fois qu'une inspection en indique la nécessité. Elle a pour but de fournir une assurance maximale de fonctionnement. Cette fréquence est appliquée généralement dans les bâtiments d'usage commercial, industriel et dans les édifices publics.

Pour ce qui est des extincteurs portatifs sous pression à poudre chimique installés **dans les résidences**, il est recommandé que la **maintenance** de ces derniers soit faite au moins à tous les **6 ans** et un **test hydrostatique** effectué à tous les **12 ans**.

Votre Service de sécurité incendie  
Régional de L'Érable  
362-2333

---

## Le prochain recensement aura lieu le 16 mai 2006

Du 26 août au 21 octobre 2005, les employés de Statistique Canada circuleront dans votre quartier pour vérifier les listes d'adresses en vue du recensement de 2006.

Dans certains cas, il est possible qu'il soit nécessaire d'obtenir des renseignements de la part des résidents au sujet du statut de leur logement.

portent en tout temps une carte d'identité avec photo et ont prêté serment de discrétion en vertu de la Loi sur la statistique. Tous les renseignements que vous fournirez demeureront strictement confidentiels.

Si vous avez des questions additionnelles au sujet de cette activité, n'hésitez pas à communiquer avec Fadwa Aziz au 1 866 216-7030.

Tous les représentants de Statistique Canada

---

# ***Vous avez un chalet ou une roulotte à louer***

Voici de l'information pour vous! Le CLD de l'Érable vous informe que son site internet à vocation touristique subit une refonte complète. C'est à l'automne que vous pourrez découvrir ce nouveau site et celui-ci contiendra plusieurs nouveautés. Une de celles-ci sera une section regroupant les chalets et les roulottes à louer.

Si vous êtes intéressés à cette nouvelle section, veuillez communiquer avec Monsieur Renaud Binette du CLD de l'Érable.

## ***Numéro de téléphone :***

362-2333 poste 230

Sans frais au 1-800-360-2989

## **Chevaliers de Colomb Conseil 9149 de S-Ferdinand**

Tous les membres sont convoqués à  
***l'assemblée générale***

qui aura lieu le 25 octobre prochain  
à 19h30 à la salle du Presbytère

***Tous les membres sont les bienvenus***

### *Journée colombienne*

**Souper spaghetti et soirée**

samedi, le 15 octobre 2005 à 18h00

à la salle communautaire

Orchestre : Alain et Angela Carrier

Bienvenue à tous

*Le tout sera précédé d'une messe à l'église à 16h00*

Télécopieur : (819) 362-8022

Courriel : [info@tourisme-erable.qc.ca](mailto:info@tourisme-erable.qc.ca)

## ***Par la poste au :***

CLD de l'Érable,

1783, St-Édouard, bureau 200, Ples-  
sisville, G6L 3S7

## **Bibliothèque Municipale**

### **••• Heures d'ouverture •••**

lundi de 18h00 à 21h00

mardi de 13h00 à 16h00

mercredi et jeudi de 18h00 à 21h00

*Pour informations supplémentaires*

**Mme Lucie Lamontagne au 428-9607**

<http://www.biblioweb.qc.ca/biblio/49.html>

## **Journée provinciale des Maisons de Jeunes**

### **La Maison des Jeunes**

**« La Traversée 12-18 »**

**de St-Ferdinand**

invite toute la population

**Samedi, le 1 octobre à 19h00**

à la présentation

de son dernier film

**« NON-RETOUR »**

à la Maison de Jeunes,

291 Bernier, St-Ferdinand

Écrit et joué par les jeunes.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer

# Résumé de certaines décisions du conseil

## séance du 6 septembre 2005

### **Aide financière au Comité de promotion économique**

Attendu que l'article 8 du Code municipal permet à une municipalité de maintenir des organismes d'initiative industrielle;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand veut créer un dynamisme dans son milieu;

Attendu que la municipalité veut faciliter le développement économique par la mise sur pied de services pour la création de nouvelles entreprises;

Attendu que l'objectif de la Corporation de promotion économique de Saint-Ferdinand, sans intention de gain pécuniaire pour ses membres, veut fournir des services à toutes personnes ou groupes voulant s'installer une entreprise dans la municipalité;

En conséquence, il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'apporter une aide financière de 20 000 \$ pour maintenir les activités de la Corporation de promotion économique de Saint-Ferdinand.

### **Échantillonnage de l'eau du lac**

Le conseil municipal accepte de procéder à la demande d'échantillonnage de l'eau du lac William à la firme Biolab inc. pour l'année 2005 en rajoutant 6 échantillons d'azote et d'ortho-phosphates ainsi qu'un rapport incluant la mise à jour du graphique comprenant l'échantillonnage de l'année 2005 et de demander à l'Association des Riverains du Lac William de partager les coûts estimés à 1 648 \$ plus taxes, soit 2/3 par la municipalité et 1/3 par l'Association des Riverains du Lac William.

### **Entente Hôpital St-Julien**

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Ferdinand se prévaut de l'article 8 de l'entente signée le 6 janvier 2004 entre la municipalité de Saint-Ferdinand et la corporation Hôpital St-Julien relative à l'eau potable et demande à négocier une nouvelle entente.

### **AVIS DE MOTION :**

#### **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 209 DE L'EX-VILLAGE DE BERNIERVILLE**

Richard Leonard, conseiller, donne avis de motion qu'à une session subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, sera présenté pour adoption un projet de règlement modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville, lequel a pour objet de permettre les cimetières d'automobiles dans

la zone 57 I/Cd et d'inclure des dispositions concernant l'aménagement du site.

#### **AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 890405-A DE L'EX-MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND**

Clermont Tardif, conseiller, donne avis qu'à une session subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, sera présenté pour adoption un projet de règlement modifiant le règlement de zonage no 890405-A de l'ex-municipalité de Saint-Ferdinand, lequel a pour objet d'ajouter le paragraphe suivant à l'article 6.5 (Zone résidentielle Ra) :

« Les constructions devront obligatoirement être desservies par les services d'égouts sanitaires conformes aux normes du Ministère de l'Environnement. »

#### **Demande d'aide financière au MTQ (pont Labonté)**

Les membres du conseil acceptent qu'une demande d'aide financière soit présentée au ministère des Transports du Québec dans le cadre du programme d'aide « Réseau routier municipal »;

Que la municipalité de Saint-Ferdinand mandate et autorise la firme d'ingénieurs Roche ltée, groupe-conseil afin de préparer et de présenter, pour et au nom de la municipalité de Saint-Ferdinand, une demande d'aide financière concernant le projet de réfection du pont Labonté (rivière Fortier), dans le cadre du programme d'aide « Réseau routier municipal » selon leur proposition budgétaire du 6 juin 2005 pour un montant maximum de 850 \$;

Que la municipalité demande à l'honorable ministre déléguée aux Transports, madame Julie Boulet, sa collaboration afin que des démarches soient entreprises prochainement avec les intervenants de son ministère dans le but d'initier une démarche visant à mettre en place un projet de réfection majeure et de réaménagement sécuritaire du pont Labonté de la rivière Fortier en vue de l'établissement éventuel d'une participation financière contributive au projet via le programme d'aide « Réseau routier municipal » pour en assurer sa réalisation;

Que copie de la présente résolution soit transmise à madame Sylvie Roy, députée provinciale du comté de Lotbinière et à monsieur Laurent Lessard, ministre responsable de la région du Centre-du-Québec.

(suite à la 7)

# Message du maire



## Quelques informations à propos des éoliennes

Le gouvernement du Québec a décidé de miser sur l'énergie nouvelle en développant un réseau de parcs d'éoliennes dans plusieurs régions de son territoire.

Des équipements d'essais ont été installés sur quelques sites dont à Ste-Sophie et Vianney afin de mesurer la vélocité des vents pour connaître leurs potentiels de développement d'éolienne. Hydro-Québec lancera bientôt des appels d'offres pour obtenir des mégawatts d'énergie via l'exploitation de parcs d'éoliennes.

Divers promoteurs sont donc intéressés à mettre en place des parcs afin de répondre aux demandes d'Hydro-Québec et de constituer des projets

## Résumé... (suite de la 6)

### ***Demande d'aide financière au MTQ (rang 10 Sud et route du Domaine du Lac)***

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand désire présenter un projet de réfection de route au ministère des Transports;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a étudié les routes en raison de leur côté sécuritaire;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand est limitée dans son budget d'exécution de réfection de chemin;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a déterminé qu'une partie de la route du Domaine du Lac pour un montant approximatif de 87 905\$ et une partie du rang 10 Sud pour un montant approximatif de 35 897\$ étaient prioritaires;

Attendu que ce projet se fera en régie interne;

Attendu que le conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand informe le ministère des Transports que les travaux visés dans cette demande ne font pas l'objet d'une autre

profitables. Certains de ces promoteurs ont donc débuté en informant nos citoyens et en leur proposant des ententes.

Afin de prendre des décisions éclairées les citoyens concernés se sont regroupés en comité avec la présence d'un observateur de la municipalité de Ste-Sophie et d'un de St-Ferdinand et ce à la demande des promoteurs. Ce comité travaille donc à rechercher des informations pour que les propriétaires, les municipalités et les promoteurs puissent tous y trouver leur comble dans les ententes à être négociées. Plusieurs facteurs doivent être pris en considération et les discussions entre la municipalité de St-Ferdinand et les promoteurs sont déjà bien encourageantes.

L'un des promoteurs s'est même engagé par écrit à participer aux dépenses supplémentaires qui pourraient être occasionnées par le trafic lourd sur notre réseau municipal. Cet aspect n'est donc pas un empêchement à l'implantation de ce projet prévu pour la période entre 2009 et 2014.

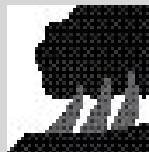
Ce dossier est donc à ses débuts et nous vous tiendrons informés des futurs développements.

subvention;

En conséquence, il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Ferdinand demande une subvention de 115 000 \$ au ministère des Transports pour réaliser ces travaux sur la route du Domaine du Lac et sur le rang 10 Sud.

### ***Présentation des comptes***

Les comptes du mois d'août 2005 pour un montant de 97 137.51 \$ sont acceptés tels que présentés et payés.



## Prochaine réunion du conseil municipal de Saint-Ferdinand

**lundi, le 3 octobre 2005  
à 19h30 à la salle du conseil**

# Loisirs... Loisirs... Loisirs...

## ***Cours de faux vitrail***

Le lundi 17 et 24 octobre de 18h30 à 21h30  
à la bibliothèque de l'école Notre-Dame

Vous choisissez votre projet

Coût pour les 2 soirs de cours \$30

Achat matériel (entre 70 \$ et 120 \$ selon  
votre projet)

Mme Claude Fortin exposera dans une des  
boutiques du Chemin des Artisans.

Inscription avant le 14 octobre

Minimum de 6 personnes

---

## ***Heure de conte pour les petits mousses ( 3 à 6 ans)***

Histoire, jeux et bricolages

Le mercredi de 18h30 à 19h30

à la bibliothèque de l'école Notre-Dame

À partir du 5 octobre au 7 décembre

Coût : \$ 20.00 pour la session

Inscription avant le 30 septembre

---

## ***Inscription pour le patinage artistique et l'initiation au patin***

Les samedis matins à partir du début no-  
vembre jusqu'à la fin de mars

Coût : \$ 30.00 pour la session

---

## ***Inscription pour le hockey***

Pratique soit le lundi ou le mardi

et joute le vendredi à partir du début de  
novembre jusqu'à la fin mars

Coût : \$ 60.00

**Réservez votre heure de glace  
C'est de le temps de former vos  
équipes de hockey, hockey bottine ou  
ballon balai et de réserver vos soirs  
de joutes au Centre Gaston Roy**

**Coût de la location \$35.00 de l'heure**

***Diane au 428-3413***

Maison des Jeunes de St-Ferdinand

## **Offre d'emploi**

**Animateur/animateur à temps partiel**

Disponible le soir et les fins de semaine

### **Responsabilités :**

- \* Organiser, animer et évaluer des activités auprès des jeunes de 12-18 ans
- \* Support et accompagnement
- \* Animation quotidienne

### **Formation :**

- \* éducation spécialisée, sciences sociales ou connexes (peut être en cours)

### **Exigences :**

- \* Autonome
- \* Responsable
- \* Disponible
- \* Capable de travailler en équipe

**Faites parvenir votre CV au :**  
**291 Bernier Ouest, St-Ferdinand,**  
**G0N 1N0 ou par fax 428-4065**  
**ou courriel [mdjstfer@bellnet.ca](mailto:mdjstfer@bellnet.ca)**  
Seuls les candidats retenus seront contactés